

La prohibition sur la frontière Québec-Vermont (1860-1930)

Laurent Busseau

Volume 23, Number 4, 2018

Afficher ses couleurs du Moyen Âge à aujourd'hui

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88142ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Busseau, L. (2018). La prohibition sur la frontière Québec-Vermont (1860-1930). *Histoire Québec*, 23(4), 18–21.

par Laurent Busseau

Historien consultant sous le label *Historien sans Frontière* depuis 2011, Laurent Busseau possède une M.A. en histoire et un certificat en journalisme (Université de Montréal). Chercheur indépendant, il présente des conférences lors des Belles Soirées de l'Université de Montréal, à l'UTA de l'Université de Sherbrooke et auprès des organismes privés et publics. En 2016, il a publié *Les Féliens arrivent... histoire illustrée des invasions irlandaises 1866-1870* aux Éditions Histoire Québec et Alcool, crime et prostitution sur la frontière à Frelighsburg pour la Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg.

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, plusieurs organisations chrétiennes luttent contre les ravages de l'ivrognerie, dénoncés comme les maux de la société moderne nord-américaine de cette époque. Ces mouvements de tempérance, du latin *temperancia* (modération du plaisir) se donnent le mandat biblique de lutter contre Satan à travers la consommation d'alcool blanc ou « whisky de patate »¹ en Amérique du Nord.

Au Québec, les principaux mouvements de la tempérance sont la Dominion Alliance, Sons of Temperance et la Woman's Christian Temperance Union (WCTU). Ces groupes de pression incitent le pouvoir politique à contrôler le débit d'alcool, par des lois prohibitives imposant la fermeture des hôtels et tavernes dans les comtés frontaliers majoritairement protestants. Pour justifier leurs revendications, ces groupes dénoncent la problématique du fléau de l'ivrognerie, provoquant les bagarres et les crimes de sang. Ce désordre crée des victimes, majoritairement des femmes et des enfants, car les consommateurs sont des maris et des pères de famille travaillant pour les chemins de fer ou en foresterie sur la frontière Québec-Vermont.

En réalité, les villes frontalières des Cantons-de-l'Est connaissent une intense contrebande d'alcool criminel, celle des contrebandiers de liqueurs (*smugglers*), bien avant la prohibition américaine de 1919. Plusieurs *Line Houses* et *Whiskey's Lounge* avec prostituées apparaissent le long de la ligne de chemin de fer proche de la frontière du Vermont. Les tavernes et autres Rum Hole sont espionnés, photographiés et dénoncés par la WCTU, car plusieurs tenanciers d'hôtels profitent du passage du train pour organiser un trafic de boissons alcoolisées. Parallèlement, la prostitution commence à attirer une clientèle masculine de travailleurs du chemin de fer.

Dès 1860, une évolution politique voit apparaître la volonté d'imposer par la justice des hommes la bonne morale de Dieu contre la consommation d'alcool. C'est le projet légalisé d'interdire la vente avec une prohibition, du latin *prohibitio*, signifiant « tenir loin de moi ». C'est ainsi que la première loi de prohibition naît au Canada-Est (Québec) dans les Cantons-de-l'Est, avec le soutien du ministre de l'Agriculture et député du comté de Brome, Christopher Dunkin, qui crée le Dunkin Act en 1864. Cette loi permet aux échevins des comtés frontaliers de voter un règlement « sec » (*dry*) pour interdire la

présence de l'alcool sur leur territoire. Quelques comtés plus francophones et catholiques voteront du côté mouillé (*wet*) pour autoriser la vente. Avec la Confédération de 1867, le député fédéral Richard William Scott propose un projet de législation identique au Dunkin Act pour tout le Dominion canadien. Le Scott Act est voté par le Parlement d'Ottawa en 1878, sous le vocable public de Loi de tempérance du Canada, toujours en vigueur en 2017.

Un contexte de complot criminel sur la frontière (1890-1920)

À la fin du XIX^e siècle, le village frontalier d'Abercorn avait cinq hôtels près de la démarcation américaine du Vermont, dont les principaux étaient The Prince of Wales, The Prince Albert, International House et le Abercorn House. Mais le plus redoutable demeure sans conteste la taverne The Bucket of Blood, ayant sa production de mauvais whisky de patate (*Home's Liquor*), destinée aux ouvriers du chemin de fer venus construire les voies ferrées du Canadian Pacific Railway (CPR) entre Montréal et Boston. Simple cabane de bois avec des étagères de bouteilles et un comptoir de 8 à 12 pieds, le Bucket of Blood se trouvait à une dizaine de mètres du poste de douane canadien à la frontière américaine. La mauvaise réputation du Bucket of Blood venait des continuelles bagarres et règlements de comptes qui étaient quotidiens entre ivrognes.

En 1894, dans ce contexte dangereux, William W. Smith, responsable de la station ferroviaire à Sutton Jonction et représentant de la société de tempérance Dominion Alliance, lutte activement contre les trafiquants d'alcool dans le comté de Brome. À la suite de son action contre les hôtels de Sutton et Abercorn, il est sauvagement agressé à la gare de Sutton durant la nuit du dimanche 8 juillet 1894. Véritable tentative de meurtre commanditée, son assaillant lui assène un violent coup à la tête, pour le traîner sur la voie ferrée et maquiller son crime en accident. Smith ne doit son salut qu'à sa bonne condition physique et un tempérament robuste. L'assaillant, un Américain nommé Walter Kelly, prend la fuite devant la détermination de sa victime, pourtant gravement blessé à la tête avec un traumatisme crânien. Une enquête du détective Silas Carpenter retrouve le coupable et découvre un complot commandité par des hôteliers locaux².

En mars 1899, Burton Macy, un membre zélé de la tempérance, est retrouvé mort « accidentellement » sur la voie ferrée Boston-Montréal, après avoir annoncé sa volonté de mettre un bâton de dynamite dans le fameux Bucket of Blood. Dans le journal vermontois *Richford Gazette*, les tavernes frontalières québécoises sont régulièrement dénoncées par la WTCU comme des lieux de débauches alcoolisées et de jeux illicites du crime local entre 1900 et 1910. Les comtés frontaliers de Brome et de Missisquoi vivent une lutte sans merci entre les mouvements de la tempérance et les propriétaires d'hôtels pour le contrôle de la vente au détail d'alcool.

Avant 1920, le chemin de fer offre un nouvel essor économique dans certains villages des Cantons-de-l'Est, autour du commerce prohibé d'alcool. Dans ce contexte criminel, la prostitution joue un rôle économique discret, à l'exemple atypique d'une femme d'affaires indépendante, Lilian Miner, alias Queen Lil, propriétaire d'une maison de plaisir appelée *Palace of Sin* (Palais du Péché) directement située sur la ligne frontalière entre le Québec et le Vermont de 1910 à 1930.

Le Palais du Péché : un bordel sans frontière entre le Québec et le Vermont (1910-1930)

Lilian Miner est née en 1866 dans le comté de Franklin au Vermont, où ses parents sont de simples fermiers. Au début du 20^e siècle, Lilian devient caissière dans un gymnase du célèbre Faneuil Hall situé au cœur de Boston. Par la suite, elle développe une nouvelle carrière de gérante dans un bordel bostonien. En 1910, Lilian est une tenancière de maison close à Boston, mais doit quitter la ville précipitamment car la police veut éradiquer toute forme de prostitution dans le quartier du Old West Side. Elle retourne se cacher dans la ferme familiale au Vermont.

Femme d'affaires avisée, elle prospecte une opportunité de refaire fortune, et aussitôt elle rachète les fondations d'un ancien hôtel incendié construit sur la frontière internationale. Le terrain est situé près du pont international de la rivière Missisquoi qui sépare le Vermont du Québec, au pied des monts Glenn et Sutton. Une loi fédérale américaine interdisant toute construction sur la frontière, un procureur du comté de Franklin poursuit Lilian pour empêcher son projet. Elle engage alors un avocat de Boston, P.B Gill, et un juriste de Richford, L.B Rowley, pour faire valoir que M^{me} Miner effectue des réparations sur l'ancien bâti et non une nouvelle construction sur sa propriété.

En 1912, l'ancienne *The Madam* de Boston devient officiellement propriétaire d'un Line House à cheval sur la frontière internationale, le futur bordel Palace of Sin situé aux croisements des routes frontalières du Québec et du Vermont. La ligne ferroviaire du Canadian Pacific Railway, reliant Boston et Portland à Montréal passait au pied de l'hôtel. L'établissement Palace of Sin avait



Portrait non daté de la propriétaire du Palace of Sin de 1912 à 1929, Lilian Miner, connue sous le nom de « Queen Lil » depuis le fameux Old Red Light de Boston dès 1900.

deux bars situés au rez-de-chaussée de chaque côté de la réception, l'un dans le Vermont, et l'autre au Québec. Queen Lil recrutait ses prostituées à Montréal et à Boston. Comme dans la pratique connue des tenancières nord-américaines, elle choisissait des jeunes filles ayant les inclinations à faire du profit pour un service sexuel. On ne connaît pas la filière qui permettait à la propriétaire du Palais du Péché de recruter ses filles, mais les rapports de police de Boston indiquaient que majoritairement les pensionnaires des bordels étaient des filles-mères âgées de 16 à 25 ans, issues des petites villes du Maine et du Vermont. L'autre catégorie touchait les jeunes femmes immigrantes européennes sans famille qui devenaient la proie des proxénètes américains ou de Montréal.

La frontière, les Line Houses et la prohibition (1919-1929)

Avec l'adoption du 18^e amendement de la Constitution américaine le 17 décembre 1917 soutenue par les mouvements « secs » du Congrès des États-Unis, la nouvelle loi fédérale est instaurée le 29 janvier 1919 pour tous les États américains. C'est la Volstead Act³ qui donne naissance à la Prohibition, une restriction absolue sur la vente, la consommation et la production d'alcool entre 1920 et 1933.

Avec l'arrivée de la prohibition, les différentes pègres nord-américaines imposent une contrebande d'alcool avec leurs Bootleggers⁴, ces contrebandiers qui se ravitaillent au Québec. Ainsi, le Palais du Péché devient un haut lieu du trafic frontalier d'alcool. Cet hôtel permettait d'échapper aux descentes de police américaines avec une porte au Québec et une autre au Vermont. Dès 1921, les conducteurs de train du Canadian Pacific Railway faisaient d'eux-mêmes un arrêt devant les portes du Palace of Sin pour débarquer une clientèle du Montréal-Boston Express avec des billets vendus pour l'occasion, les fameux « The \$10 Drunk Ticket ».



L'établissement Palace of Sin avait deux bars situés au rez-de-chaussée avec une entrée au Vermont et l'autre au Québec. Courtoisie Historical Richford Society Vermont-USA

Malgré son réseau d'influence, c'est sous la juridiction canadienne du Scott Act de 1878 que le douanier et officier des postes Francis Fyles d'Abercorn (municipalité de Sutton avant 1929) obtient une intervention policière conjointe avec le shérif du comté de Richford, Otis Gross, qui surprend les occupants du Palace of Sin à 3 h du matin le 12 juin 1925⁵. Lors des arrestations, trois couples surpris du côté américain et deux autres du côté canadien. Deux hommes et deux femmes sont trouvés entièrement nus et appréhendés dans les chambres du second étage. Plusieurs caisses de bières sans timbres fiscaux sont saisies. En date du 3 juillet 1925, le *Richford Gazette* rapportait que Queen Lill était défendue par l'avocat de Richford L.B Rowley pour plaider coupable à l'accusation de tenir « une maison de prostitution et trafic d'alcool dans l'État du Vermont » et à celle concernant la présence d'une jeune mineure ayant moins de 21 ans, sa propre nièce Betty Nelson, lui imposant 500,00 \$ de contravention à la loi fédérale Mann Act.

Malgré cette arrestation de quelques jours, le Palais du Péché continue sa vocation de bordel jusqu'à son incendie vers 1930, qui marque la fin d'une époque sur la frontière pour beaucoup de Line Houses. Dès 1930, l'échec social et politique de la prohibition aux États-Unis précipite la fin du Volstead Act avec le nouveau président démocrate des États-Unis, Franklin Roosevelt, qui fait voter une nouvelle loi annulant le 18^e amendement le 23 mars 1933. Lilian Miner abandonne donc « le plus vieux métier du monde » pour devenir une importante propriétaire terrienne de trois exploitations agricoles, qu'elle a achetées sous le nom de son dernier mari, Levi Fleury, dès 1924. Elle décède en 1951, laissant le souvenir d'une femme d'affaires incontournable, dans l'histoire frontalière des comtés de Brome-Missisquoi bien avant la prohibition des « Roaring Times ».



ARCHIVES ET SOURCES IMPRIMÉES

A.L.O.C, *The story of a dark plot or tyranny on the frontier*, Warren Press, Boston, 1903.
Société d'histoire et du patrimoine de Frelighsburg, collection photographique & archives.
Richford historical society, records 1920-1930.

BIBLIOGRAPHIE

BRAULT, Jean-Rémi. *Histoire d'Abercorn*, Montréal, Septentrion, 2004.
BUSSEAU, Laurent. *Crime, alcool et prostitution sur la frontière*, Société d'histoire de Frelighsburg, 2016.
DANSEREAU, Danielle. *Frontières, douanes et contrebande à Frelighsburg...*, Société d'histoire de Frelighsburg, 2001.
KESTERMAN, Jean-Pierre et al. *Histoire des Cantons-de-L'Est*, Presse ULaval et IQRC, 1999.
PORTES, Jacques. *Les États-Unis au xx^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1997.
PRÉVOST, Robert et al. *L'histoire de l'alcool au Québec*, Montréal, Alain Stancké, 1986.
SALISBURY C., Jack. *Richford Vermont frontier town*, Phoenix Publication, Canaan-VT, 2006.

NOTES

- 1 Alcool vient de l'arabe *Al-Cohol* qui signifie « chose du subtil » dans le langage des premiers alchimistes chrétiens orientaux du IV^e siècle. Le mot anglais *whisky* (whiskey en irlandais) est d'origine celte « *Uisge Beathe* », littéralement « eau-de-vie ». En Amérique du nord, l'alcool blanc est d'abord un produit de conservation et de soin pour les premiers colons européens. Sa contrebande sur la frontière des Cantons-de-l'Est prend son essor durant la guerre de 1812-1814 avec l'embargo britannique contre les marchandises américaines.
- 2 Entre 1894 et 1896, la Dominion Alliance engage Silas Carpenter, alors détective du Canadian Service Secret Agency à Montréal, pour enquêter sur le complot de meurtre contre William Smith sur la frontière. En 1898, au palais de justice de Sweetburg (Cowansville), un procès mettra en relief les implications financières et politiques des trafiquants d'alcool dans le comté. Le Canadian Pacific Railway est mis en cause par la Dominion Alliance pour la contrebande d'alcool, dans un livre pamphlétaire, *The story of a Dark plot or Tyranny on the frontier*, publié en 1902 à Boston.
- 3 « Volstead Act » est un texte législatif fédéral américain présenté par le Parti républicain pour renforcer la politique de prohibition du 18^e amendement ratifié le 16 janvier 1919 et appliqué le 16 janvier 1920. Face à l'échec de la prohibition, le Volstead Act est amendé par Roosevelt avec le Blaine Act et disparaît le 5 décembre 1933.
- 4 *Bootlegger* est un terme de l'argot américain lié aux coureurs de bois du 18^e siècle signifiant « l'homme qui cache une bouteille dans sa botte » pour échapper aux contrôles des postes britanniques.
- 5 Plusieurs articles de presse du *St-Albans Messenger* rapportent les faits (Richford historical Society, County Franklin Newspapers), 1920-1930. Voir Salisbury, Jack, *Richford Vermont frontier town* et Brault, Jean-Rémi, *Histoire d'Abercorn*.